

GC CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 29.520 euros
Siège social : 28 chemin de la place
69680 CHASSIEU
914 552 443 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 NOVEMBRE 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Gérant,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant 3.004,96 euros, comme suit :

- la somme de 151 euros à la réserve légale ;
- le solde, soit la somme de 2.853,96 euros au comptes « *Autres Réserves* ».

L'Associé unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que s'agissant du troisième exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la création de la Société.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Le Gérant

Monsieur Grégory CARMONA

DocuSigned by:

Gregory CARMONA

6D5DAE6EA6884C6...

Signé le 28/11/2025

GC CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 29.520 euros
Siège social : 28 chemin de la place
69680 CHASSIEU
914 552 443 RCS LYON

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

CERTIFIÉS CONFORMES A L'ORIGINAL

Le Gérant
Monsieur Grégory CARMONA

DocuSigned by:

Gregory CARMONA

6D5DAE6EA6884C6...
signé le 28/11/2025

1. BILAN – ACTIF



Désignation de l'entreprise GC CONSEIL - SIREN : 914552443										
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12					Néant <input type="checkbox"/>					
				Exercice N clos le 30/06/2025						
				Brut	Amortissements, provisions	Net				
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)	AA	0		0		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB	0	AC	0	0		
		Frais de développement		CX	0	CQ	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	0	AG	0	0		
		Fonds commercial (1)		AH	0	AI	0	0		
		autres immos incorporelles		AJ	0	AK	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL	0	AM	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	0	AO	0	0		
		Constructions		AP	0	AQ	0	0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	0	AS	0	0		
		Autres immos corporelles		AT	0	AU	0	0		
		Immos en cours		AV	0	AW	0	0		
		Avances et acomptes		AX	0	AY	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS	0	CT	0	0		
		Autres participations		CU	30 982	CV	0	30 982		
		Créances rattachées à participations		BB	0	BC	0	0		
		Autres titres immobilisés		BD	0	BE	0	0		
		Prêts		BF	0	BG	0	0		
		Autres immobilisations financières		BH	0	BI	0	0		
Total (II)				BJ	30 982	BK	0	30 982		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	0	BM	0	0		
		En cours de production de biens		BN	0	BO	0	0		
		En cours de production de services		BP	0	BQ	0	0		
		Produits intermédiaires et finis		BR	0	BS	0	0		
		Marchandises		BT	0	BU	0	0		
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV	0	BW	0	0		
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	25 680	BY	0	25 680		
		Autres créances (3)		BZ	3 413	CA	0	3 413		
		Capital souscrit appelé, non versé		CB	0	CC	0	0		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)		CD	0	CE	0	0		
Disponibilités		CF	214	CG	0	214				
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		CH	2 171	CI	0	2 171			
	Total (III)		CJ	31 478	CK	0	31 478			
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		CW	0			0			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM	0			0			
	Ecart de conversion actif (VI)		CN	0			0			
Total général (I à VI)				CO	62 460	1A	0	62 460		
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	0	(3) à + d'1 an		CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks			0	créances			0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise GC CONSEIL - SIREN : 914552443				Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		29 520)	DA	29 520	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		0)	EK DC	0	
	Réserve légale (3)			DD	133	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		0)	B1 DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		0)	EJ DG	2 512	
	Report à nouveau			DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 005	
	Subventions d'investissement			DJ	0	
	Provisions réglementées			DK	0	
	TOTAL (I)				DL	35 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0	
	Avances conditionnées			DN	0	
	TOTAL (II)				DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0	
	Provisions pour charges			DQ	0	
	TOTAL (III)				DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0	
	Autres emprunts obligataires			DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	0	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		0)	EI DV	2 947	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 250	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 589	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0	
Autres dettes			EA	17 503		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0	
	TOTAL (IV)				EC	27 290
Ecart de conversion passif				TOTAL (V)	ED	0
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	62 460	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0	
			- Écart de réévaluation libre	1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	27 290	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	0		

GC CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 29.520 euros
Siège social : 28 chemin de la place
69680 CHASSIEU
914 552 443 RCS LYON

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

CERTIFIÉS CONFORMES A L'ORIGINAL

Le Gérant
Monsieur Grégory CARMONA

DocuSigned by:

Gregory CARMONA

6D5DAE6EA6884C6...
Signé le 28/11/2025

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise : <u>GC CONSEIL - SIREN : 914552443</u>						Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC 0	
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF 0	
	Production vendue - services	FG	42 150	FH	0	FI 42 150	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	42 150	FK	0	FL 42 150	
	Production stockée					FM 0	
	Production immobilisée					FN 0	
	Subventions d'exploitation					FO 0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP 0	
	Autres produits (1) (11)					FQ 1	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR 42 151
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS 0	
	Variation de stocks (marchandises)					FT 0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU 0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV 0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW 2 987	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX 4 699	
	Salaires et traitements					FY 30 891	
	Charges sociales (10)					FZ 0	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA 0	
			- dotations aux provisions			GB 0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC 0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD 0
	Autres charges (12)					GE 1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF 38 578	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG 3 573	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH 0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI 0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK 0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM 0	
	Différences positives de change					GN 0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO 0	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP 0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ 0	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 0	
	Différences négatives de change					GS 0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT 0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU 0	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV 0	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW 3 573	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : GC CONSEIL - SIREN : 914552443		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	32		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	32		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	- 32		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	0		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	536		
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	42 151		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	39 146		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	3 005		
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	0		
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0		
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		IH	0		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	0		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	0		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	0		
(9) Dont transferts de charges		A1	0		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	0		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0		
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles					
facultatives				A6	0
obligatoires				A9	0
dont cotisations facultatives Madelin		A7	0		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	0		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0		
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		32	0		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.